



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 27 décembre 2016

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement  
Alsace- Moselle

03 87 28 30 87

Périmètre du Pays de Bitche

4 rue du Général Stuhl  
57232 BITCHE

**Objet :** Dossier de déclaration concernant les travaux de passage de canalisations sous le ruisseau du Mambach.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :** – 1 récépissé de déclaration  
– 1 fiche descriptive des travaux

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de travaux de passage de canalisations sous le ruisseau du Mambach sur le ban communal de PHILIPPSBOURG..**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau: **14 décembre 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2016 - 00435**
- Dossier réalisé par : **SDEA**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative. Dès lors, vous pouvez **entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.



Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie transmise pour information :  
- ONEMA – Patrice MULLER

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU  
*PI, la chargée de mission Police de l'eau*

VALÉRIE ANTOINE POTIER



*Chantal BICHLER*